



Meilleurs vœux à tous

JANVIER 2013

Franciscains, Franciscaines,

En ce début d'année, d'abord une pensée particulière pour notre compatriote Thierry DOL et sa Famille.

Permettez que nous vous présentions nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Puisse cette nouvelle année vous apporter la santé, la joie et la réussite dans toutes vos entreprises.

En 2012, impactée comme toutes les contrées par la crise mondiale, notre pays a connu des événements difficiles économiquement et socialement.

Sur le plan politique nous avons été gratifiés depuis juin dernier d'une représentation renforcée au parlement Français avec la brillante élection de nos deux députés patriotes.

Cependant la réticence marquée de certains politiques à l'évolution de notre société vers une nouvelle organisation politique n'a cessé de pénaliser le pays et nos populations. Toutes les arguties et stratégies inimaginables ont été utilisés afin de bafouer la volonté populaire massivement exprimée le 24 janvier 2010 et privilégier simplement leurs petits intérêts personnels

Dans notre commune, cette nouvelle année n'entraînera certainement pas un changement de politique avec les mêmes hommes en place, donc aucun changement n'interviendra dans notre quotidien franciscain.

L'année 2013 doit être une année charnière où chaque franciscaine, chaque franciscain pourra observer son environnement et se préparer à des choix pour un lendemain meilleur, pour un bien être collectif.

Accent aigu poursuivra son rôle d'information d'éducation et d'organisation.

Excellente année 2013 à tous !

LE FOYER RURAL DU MORNE ACAJOU NE DOIT PAS DISPARAITRE

Le foyer rural du morne Acajou fleuron du monde associatif et rural des années 1970 est entrain de disparaître.

Premier foyer rural de Martinique à avoir bâti son siège avec ses fonds propres, il a offert pendant des décennies aux habitants du quartier, un véritable lieu de vie et d'éducation. Les locaux construits en 1974 ont permis aux jeunes et moins jeunes de se retrouver dans un cadre propice aux échanges et aux partages. Après trente ans, cette bâtisse ne permettant plus l'organisation de manifestations dans les conditions de sécurité satisfaisantes, le conseil d'administration entama la rénovation du bâtiment afin de redynamiser le quartier et créer un centre d'hébergement pour les associations martiniquaises et les visiteurs.

Bien que les travaux aient bénéficié du soutien financier de la C A F, du conseil général, du conseil Régional présidé par Alfred MARIE-JEANNE avec l'intervention de Francine CARIUS,

Ce projet n'a pu voir le jour, Pourquoi ? Sommes- nous dans un règlement de compte politique ?

Cité au cours de nombreux débats politiques lors des dernières élections le foyer rural est au cœur de conflits de personnes au détriment des attentes de la population.

Pourquoi la municipalité, responsable de la sécurité de tous les citoyens refuse t-elle d'accompagner ce foyer dans sa rénovation et surtout dans sa mise aux normes de sécurité ?

Le conseil municipal du 27 décembre dernier a émis un avis favorable pour le cofinancement avec la CAF de travaux de rénovation et de remise aux normes de certains foyers ruraux de la commune, La participation de la ville dans le plan de financement s'élève à 20 où 30% pour une participation de la CAF à hauteur de 70 où 80%.

Interrogé par les élus de l'opposition, le maire a indiqué que les propositions concernant d'autres foyers feraient l'objet d'une présentation à une prochaine réunion du conseil municipal, mais que **le foyer du morne acajou était définitivement exclus de cette opération.** Comment expliquer une telle discrimination quand on sait le rôle important de cette structure dans le lien social.

Pourquoi depuis 2004 aucune action n'est entreprise pour redonner au foyer rural sa place dans la vie du quartier ? Pourquoi notre jeunesse n'a-t-elle plus de local pour se retrouver au morne Acajou?

Aujourd'hui la population du Morne Acajou souhaite connaître les vraies raisons de l'absence de toute vie associative autour du foyer rural.

REMERCIEMENTS

MIMOUVMAN FWANSWA tient à remercier ici les nombreux franciscains qui nous témoignent de leur confiance, au cours de cette année 2012, en sollicitant notre soutien tantôt pour faire face aux difficultés quotidiennes qu'ils doivent affronter, tantôt pour un conseil face à une situation sociétale.

Nous, élus de MIMOUVMAN FWANSWA, avons été particulièrement appelés à intervenir sur les impôts locaux des franciscains dont les montants sont très élevés. Grâce à notre préoccupation du bien-être des administrés, bon nombre d'entre vous ont pu introduire une réclamation auprès de la communauté de l'espace sud concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Tous ceux qui résident à plus de 200 mètres du point de collecte ont obtenu un dégrèvement de cette taxe comme le prévoit la législation, ce qui a permis l'allègement de leur imposition.

C'est par de telles actions concrètes que l'on peut mesurer l'implication et l'efficacité de nos élus et militants sur le terrain.

PLAGE ARTIFICIELLE EST-CE UNE NECESSITE POUR NOTRE COMMUNE ?

Longtemps prévue au programme de réalisation de la municipalité, cette fameuse plage artificielle a été considérée pour beaucoup comme étant tout simplement un moyen de meubler un catalogue de belles promesses tant ce projet paraît absurde.

Notre commune bénéficie d'une situation géographique extraordinaire principalement dans sa partie littorale où nous bénéficions de l'une des plus belles baies protégée par pas moins de huit îlets ce qui fait notre spécificité. Combien de commune auraient aimé avoir ces espaces paradisiaques.

Ce don du ciel permet depuis de nombreuses années à certains franciscains de proposer aux touristes mais aussi aux locaux de mieux connaître ces coins fabuleux en organisant des journées de visite et de baignade conviviales. Grâce à ces initiatives qui méritent d'être encouragées, notre commune est connue dans le monde entier : Qui ne connaît pas aujourd'hui « La baignoire de Joséphine » ce petit bassin qui permet à tous de pouvoir se baigner en toute quiétude sans pour cela être forcément grand nageur.

Avec cet atout notre commune se démarque des autres naturellement, alors pourquoi la création de cette plage artificielle ?

Un projet de plus de 1 800 000€ qui viendra inévitablement et une fois de plus grever les poches du contribuable Franciscain sans compter les incidences écologiques qui seront générées

Le prétexte évoqué : proposer une alternative aux plages du sud souvent encombrées et pour dynamiser le développement économique de Presqu'île et de toute la Commune.

C'est comme ci le maire du Diamant décidait d'implanter des îlets dans son espace maritime afin d'éviter que les ballades ne se fassent plus sur les îlets du François.

Est-ce responsable, dans cette période de crise de vouloir réaliser un tel projet alors que d'autres priorités restent en sommeil où ne sont pas prises en compte ? A titre d'exemple : la mise hors d'eau des zones basses du bourg ho ! Combien nécessaire pour ces nombreuses familles qui vivent des moments d'angoisse à l'arrivée de la période cyclonique avec à la clef de très grosses pertes matérielles à chaque montée des eaux. **Ce projet traîne et traîne en longueur, on envisage même de le confier à un privé.**

Est-ce responsable de faire un tel choix alors que notre commune est dotée d'une magnifique plage naturelle au Cap Est où bien des Franciscains s'y rendaient principalement dans les périodes de Pâques et de Pentecôte pour y déguster le traditionnel Matoutou.

Aujourd'hui avec la complicité de la municipalité ce coin paradisiaque est occupé par de nombreuses infrastructures et son accès est complètement interdit.

Franciscaines, franciscains il est temps de dire Non aux dépenses inutiles que nous sommes les seuls à payer.

ACCENT AIGU

BULLETIN TRIMESTRIEL DE MI MOUVMAN FWANSWA

27 rue St Michel 97240 LE FRANCOIS
DIRECTRICE DE PUBLICATION : **FRANCINE CARIUS**
N° INSN : L100-44/2002

MARINS-PECHEURS , chlordécone et autres pesticides

Les marins-pêcheurs ont mené une lutte exemplaire à la fin de l'année 2012 pour obtenir réparation du préjudice subi après la publication de l'arrêté préfectoral interdisant la pêche à la langouste sur la côte atlantique, de Trinité au Vauclin.

Les marins-pêcheurs du François sont directement concernés. Il faut saluer la détermination de la profession qui a fait bloc pour demander des mesures d'aide financière d'urgence, mais aussi un plan de restructuration et de développement durable de la pêche.

La chlordécone a empoisonné nos sols, nos ravines, nos rivières et maintenant notre littoral et la mer. C'est la raison pour laquelle, il y a quelques années, dans ce même bulletin, nous dénoncions l'attitude du maire du François qui avait déclaré que la chlordécone concernait les agriculteurs vivriers, qu'il était fils de marin-pêcheur, et qu'il n'avait pas d'opinion à émettre sur la question. Tout larivè ka desann an lanmè ! Aujourd'hui, il est face à la réalité de l'empoisonnement de l'eau de mer.

Gouverner, c'est prévoir ! Peut-être Monsieur le Sénateur ne serions-nous pas en ce moment devant une telle catastrophe pour notre économie (pêche, restauration, tourisme).

Il faut aussi dénoncer tous ceux qui continuent à autoriser ou à accepter les dérogations pour l'utilisation des pesticides au-dessus de nos têtes.

Hier, c'était la chlordécone ; on nous avait dit qu'il n'y avait pas de danger ; on voit aujourd'hui les dégâts.

Maintenant, c'est le banol et autres pesticides ; nous ne connaissons pas la nocivité de ces produits ; que dira-t-on à nos petits-enfants dans 50 ans ?

MANSARDE-RANCEE

L'aménagement réalisé par l'Agence des 50 pas (et non par la municipalité comme elle le prétend) dans les quartiers Mansarde-Nord et Mansarde-Sud est en grande partie achevé. Les réseaux d'eau et d'électricité sont installés. Mais les familles doivent faire le raccordement en électricité entre la borne située sur le trottoir et leur maison.

Ces travaux coûtent cher et pèsent lourd sur le budget de nombreux retraités où de familles modestes qui habitent à mansarde en résidence principale. Il existe une aide régionale de 800€ dans le cadre du dispositif d'aide sociale qui a été transféré aux C C A S (caisse communale d'actions sociales) des communes par le Conseil Régional. La plus part des familles concernées seraient éligibles à cette aide de 800€

L'argent est là dans la commune mais les élus de la majorité municipale ne font pas volontairement passer l'information !

Lorsque nous avons posé la question, au conseil municipal du 27 décembre 2012, sur une aide communale d'urgence pour les marins-pêcheurs franciscains, on nous a répondu que la somme à la disposition du CCAS était épuisée.

Au nom de la transparence il conviendrait de nous faire un bilan de l'utilisation de l'argent du CCAS destiné aux familles en difficultés.